

AGILITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN RÉGION

FAITS SAILLANTS

L'organisation du transport collectif dans une région comme La Mitis comporte des défis et des particularités comme :

- Un très vaste territoire
- Une faible densité de population
- Une découpe des territoires des MRC qui ne concordent pas avec les axes routiers les plus efficaces (voir figure 1)
- Certaines routes non asphaltées difficilement carrossables en autobus

Ces défis ont un impact sur l'offre en transport collectif, en particulier dans les zones rurales éloignées des centres urbains comme c'est le cas dans La Mitis. Or, l'offre en transport peut influencer la capacité à vieillir chez soi en région puisque les personnes qui habitent ces zones rurales doivent se rendre régulièrement dans les villes où se trouvent les commerces, les hôpitaux, et plusieurs services.

Les différents acteurs de La Mitis (organisme de transport, MRC de La Mitis, citoyens, organismes communautaires) ont trouvé des solutions pour répondre de façon complémentaire et agile aux besoins en transport des personnes utilisatrices de leurs services. Nous présentons ici trois exemples d'adaptations agiles utilisées par ce milieu pour répondre aux besoins et optimiser les ressources :

- Itinéraires qui varient selon les demandes
- Trajets réservés issus de maillage avec des organismes locaux
- Complémentarité entre l'offre formelle et l'offre informelle en transports

Ces pratiques émergent en réponse à des problématiques vécues dans l'organisation et l'accès aux transports collectifs en région. En ce sens, la fiche qui suit décrit des adaptations déployées par les acteurs concernés pour ajuster ou compléter leurs pratiques existantes plutôt qu'une description de pratique autoportante pouvant être reproduite dans son intégralité.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accessibilité au transport collectif dans la MRC de La Mitis
- Optimiser les trajets (nombre de personnes profitant de chaque déplacement du transport collectif) afin d'obtenir les meilleurs financements possibles pour le transport collectif
- Maintenir l'équilibre budgétaire

CONTEXTE

Admissibilité	▪ Tous les citoyens de la MRC de La Mitis peuvent utiliser les services de transport collectif ▪ Le service de transport collectif est jumelé au service de transport adapté ▪ Les transports adaptés et collectifs sont gérés par un organisme sans but lucratif mandaté par la MRC, le TAC de La Mitis
Volumétrie	▪ Un départ vers Mont-Joli le matin et le retour en après-midi est proposé dans chacune des 16 municipalités de la MRC tous les jours de semaine ▪ Un trajet inter-MRC relie les villes de Mont-Joli (MRC La Mitis) et Rimouski (MRC Rimouski-Neigette) tous les jours de semaine ▪ D'autres itinéraires locaux (transport à la demande) sont créés quotidiennement selon les besoins ▪ En 2023 : plus de 52 000 déplacements ont été effectués, dont plus de 7 000 déplacements inter-MRC. Cela correspond à plus de 507 000 km parcourus

Principales caractéristiques du territoire visé et leurs impacts sur l'organisation du transport collectif



Figure 1. Une partie de la MRC de la Mitis et de sa MRC voisine où se trouve le centre hospitalier de Rimouski ^[1]

- **Un vaste territoire et une faible densité de population** (8,1 habitants par km carré ^[2]). Dans ce contexte, les fonds disponibles ne permettent pas d'offrir des routes fixes qui desservent tous les lieux à plusieurs moments de la journée ^[3].
- **Un transport organisé par les MRC** qui entraîne un découpage des axes de transport qui ne concordent pas nécessairement avec les axes routiers les plus efficaces. Par exemple, les utilisateurs au sud-ouest de La Mitis qui doivent se rendre à Rimouski en transport en commun doivent transiter par Mont-Joli alors qu'il existe un chemin routier plus direct (voir figure 1).
- **Un grand nombre de routes difficilement carrossables en minibus.** Depuis la renégociation du contrat avec le sous-traitant en 2023, les rangs ne sont plus desservis par le transport collectif dans La Mitis.

PROCESSUS ET ACTIVITÉS

Afin d'améliorer l'accessibilité et la pertinence des services offerts tout en tenant compte des contraintes et défis, les différents acteurs (organisme de transport, citoyens, organismes) communiquent et s'arriment. Ils tentent ainsi de répondre aux besoins de manière complémentaire, allant jusqu'à s'adapter aux situations particulières de personnes utilisatrices. Nous présentons ici trois exemples d'adaptations agiles utilisées par ce milieu pour répondre aux besoins d'utilisateurs, dont les personnes âgées.

1. Itinéraires qui varient selon les demandes

Les personnes utilisatrices du transport demandent un transport avant midi la veille. Selon les demandes, des itinéraires sont créés sur mesure afin de :

- Répondre en priorité aux besoins des personnes utilisatrices du transport adapté
- Optimiser les trajets pour que chaque tronçon serve aux plus d'utilisateurs possibles

2. Trajets réservés issus de maillage avec des organismes locaux

Les transports les fins de semaine ne sont plus offerts, notamment en raison du faible nombre d'utilisateurs qui utilisent ces trajets. Grâce à des arrimages entre différents acteurs, notamment par l'entremise des journées de maillages organisés par [COSMOSS](#), des moments ont été ciblés où des groupes souhaitent utiliser un transport pour une activité

donnée. À partir de ces besoins groupés, un trajet supplémentaire est parfois offert entre des lieux d'hébergement et le lieu où se tient une activité destinée à ses résidents.

3. Complémentarité entre l'offre formelle et l'offre informelle en transports

Les autobus ayant cessé de couvrir les rangs, des personnes doivent maintenant se rendre au village pour prendre l'autobus. Ces utilisateurs ont été mis en lien avec des citoyens qui proposaient déjà des services de transport. Ainsi, ils peuvent se rendre à l'arrêt d'autobus pour utiliser les transports collectifs. Les citoyens qui proposent la connexion offrent aussi des déplacements de type navette ou covoiturage vers différentes destinations et selon un horaire variable.

RESSOURCES DE L'ORGANISME DE TRANSPORT TAC DE LA MITIS

Ressources humaines

- Conseil d'administration composé de représentants de la MRC, d'un représentant d'un organisme de personnes en situation de handicap, d'un représentant du CISSS, d'usagers du transport adapté et d'usagers du transport collectif
- Équipe de répartition (3 personnes)
- Direction générale

Ressources matérielles

- 6 minibus adaptés nolisés auprès d'un sous-traitant (5 intra et 1 inter-MRC)
- Une fourgonnette adaptée propriété de l'organisme de transport

FACILITATEURS

- Expertise des répartitrices qui connaissent les personnes utilisatrices, communiquent avec elles et établissent les routes
- Excellente collaboration des municipalités qui investissent en transport collectif et ont une ferme volonté d'offrir le service
- Grande qualité du travail réalisé par le sous-traitant
- Proximité avec les partenaires et les citoyens qui facilitent l'émergence de solutions créatives
- Mise en commun des transports adaptés et des transports collectifs

OBSTACLES

- Augmentation importante des coûts du contrat négocié avec les sous-traitants
- Vaste étendue du territoire et faible densité population
- Certains critères de financement du MTQ moins adaptés à une réalité rurale
- Méconnaissance de l'offre de service pour la clientèle générale; les gens ont tendance à penser que les services sont réservés à la clientèle du transport adapté

DÉVELOPPEMENTS ANTICIPÉS

- Implantation d'un logiciel qui permet de planifier les itinéraires selon les demandes reçues
- Création d'une plateforme de réservation en ligne
- Campagne de communication pour mieux faire connaître les services qui sont offerts, notamment aux personnes qui ne sont pas concernées par le transport adapté

POUR EN SAVOIR PLUS

PERSONNES-RESSOURCES

André Blouin, Directeur général du TAC de La Mitis
418-775-6384, poste 2704
direction@tacmitis.org
www.tacmitis.org

VALIDATION DE LA SYNTHÈSE DE PRATIQUE

André Blouin

Directeur général du TAC de La Mitis

31 juillet 2025

Ce produit de courtage de connaissances a été réalisé
grâce à la contribution de la Fondation Mirella et Lino Saputo



RÉFÉRENCES

1. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. *Cartes et informations géographiques*, [En ligne], 2025. [https://vgo.portailcartographique.gouv.qc.ca/mobile.aspx?gpz_point=-7508244.338760762,7234244.813232729&echelle=17471321&epsg=3857&gpz_nomMap=-%20Municipalit%C3%A9] (Consulté le 1 mai 2025).
2. Statistique Canada. *Tableau 98-10-0018-01 Chiffres de population et des logements : Les municipalités régionales de comté (MRC), Québec*, [En ligne], 2021. [<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810001801>] (Consulté le 1 mai 2025).
3. Bullant, P. « *Le transport collectif de La Mitis ne circulera plus en soirée et les fins de semaine* » *Radio-Canada*, [En ligne], 4 juillet 2023. [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1993685/transport-collectif-adapte-autobus-rimouski-mont-joli>] (Consulté le 1 mai 2025)